



† Fr David Macaire, op

Archevêque de Saint Pierre et Fort de France

5-7, rue du R.P. Pinchon

97200 Fort-de-France

Tél. : 0596 63 70 70

..archeveche@eglisemartinique.fr

Communiqué du diocèse de Martinique

Signature d'un protocole de transmission

au parquet des signalements d'infractions sexuelles

Conformément aux orientations prises par la Conférence des Évêques de France afin de protéger les victimes et de prévenir les fausses accusations contre les agents pastoraux du diocèse (clercs et laïcs), tout signalement de violences sexuelles sur mineur(s) ou majeur(s) sera transmis de manière systématique par le diocèse au Procureur de la République de Fort de France.

Un protocole sera signé officiellement,

Jeudi 23 décembre 2021 à 15h00, au Palais de justice de Fort-de-France

entre Monseigneur David Macaire, Archevêque de Saint-Pierre et Fort-de-France et Madame Clarisse Taron, Procureure de la République de Fort de France.

+ fr David Macaire, op

Archevêque de Saint Pierre et de Fort de France